



Occupations

« Je soutiens que quiconque enfreint une loi parce que sa conscience la tient pour injuste, puis accepte volontairement une peine de prison, afin de soulever la conscience sociale contre cette injustice, affiche en réalité un respect supérieur pour le droit »

Martin Luther King, *Autobiographie*

Les occupations (non violentes) sont un mode de résistance et de protestation qui existe, de longues dates, partout dans le monde. Exemples :

- A partir de 1955, les paysans sans-terres du Brésil se sont organisés et ont occupé des terres, obtenant du gouvernement des expropriations de grands propriétaires au bénéfice des petits paysans (<http://www.mst.org.br/>) (portugais).
- En mars 1996, 300 africains occupent l'église Saint-Ambroise, puis l'église Saint-Bernard pour demander leur régularisation. Ils seront expulsés brutalement par la police.
- A partir de 2002, en Argentine, la situation sociale et le développement de la pauvreté et de l'indigence a poussé des ouvriers à occupé leurs usines puis les ont transformé en coopératives (<http://www.fabricasrecuperadas.org.ar/>) (espagnol) ; Parallèlement, à Buenos Aires, un mouvement de chômeurs du nom de *piqueteros* coupait des routes stratégiques pour obtenir un salaire minimum de subsistance.
- Durant l'hiver 2006-2007 et à la veille de l'élection présidentielle, les Enfants de Don Quichotte ont occupé avec des sans-abris, des semaines durant, les quais du canal St Martin pour réclamer un toit pour tous. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Enfants_de_Don_Quichotte)
- En 2011, le mouvement Occupy Wall Street (« nous sommes le 99% ») ouvre une lutte contre les abus de la finance par un sit-in qui se prolongera de nombreuses semaines et essaimera partout dans le monde (http://fr.wikipedia.org/wiki/Occupy_Wall_Street). Il faisait suite aux printemps arabes, où l'occupation de la Place Tarirh tiendra lieu de symbole en Egypte.
- En 2012, des militants allemands proche du réseau Sortir du nucléaire (<http://www.sortirdunucleaire.org/>) se sont enchaînés pour empêcher le passage d'un train de déchets issus des centrales nucléaires.
- Aujourd'hui encore, les militants de Jeudi noir (<http://www.jeudi-noir.org>) continuent à faire la fête dans des locaux et appartements loués à prix indécents pour « faire exploser la

bulle immobilière ». Dans leur répertoire :

* les « fausses crémaillères » organisée dans les appartements des propriétaires qui louent à des prix excessifs ou dans les agence immobilières qui pratiquent des discriminations ou des coûts de gestion indécents

* les réquisitions de logements. Soit en « sous-marins » pour pouvoir loger des personnes (discrétion et objectif de rester le plus longtemps possible), soit « médiatiques » pour attirer l'attention de l'opinion publique et des décideurs politiques.

* toujours des confettis, une volonté festive et des tracts avec des bonhommes rieurs !

- A Notre-Dame-des landes, des militants écologistes poursuivent, depuis des années et jusqu'à ce jour, leur occupation des terres prévues pour accueillir un nouvel aéroport.
- On pourrait ajouter les sit-in, les cercles de silence (qui se sont développés récemment contre les politiques d'accueil des migrants) ou les squats dans cette liste d'actions d'occupation de l'espace public ou privé...

1. Qui occupe ? Qui soutien l'occupation ?

L'occupation est généralement organisée par un collectif (moins sensible aux pressions qu'une association seule). Il peut s'agir :

- Des **personnes concernées** par une implantation (riverains et agriculteurs vivant autour du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, agriculteurs du Larzac...) ou vivant une situation injuste (galériens du logements, chômeurs ou ouvriers dont les emplois sont menacés...)
- Des **militants** (défenseurs des droits ou de la justice sociale, altermondialistes...) ou des citoyens appuient cette occupation, en solidarité avec les personnes concernées. Ils deviennent eux aussi des occupants.
- Des **sympathisants** (opinion publique) et des curieux peuvent être présents temporairement sur le site d'occupation, manifester leur soutien à travers des pétitions...

Suivant la taille du site à occuper, pour avoir un impact médiatique ou pour être une force apte à engager le conflit avec une institution, une entreprise ou l'Etat, il est important d'être suffisamment nombreux. Le nombre est aussi un obstacle au délogement rapide.

Les occupations sont soutenues par des tiers :

- La **presse** peut permettre à l'opinion publique de prendre fait et cause pour la lutte engagée. Cependant, n'ayant pas de regards sur ce qui est diffusé, les militants doivent rester prudent et « sélectionner » les invitations lancées ou des temps plus ouverts (moments symboliques, conférence de presse...). Parfois, les collectifs créent leurs propres médias de communication (fanzine, blog, réseaux sociaux, tracts...).
- Des **personnalités médiatiques** (artistes, journalistes, intellectuels) peuvent s'engager à soutenir une cause. Ils permettent d'amplifier la couverture par la presse, peuvent devenir des porte-paroles de la cause (attention à ce qu'ils ne déposent pas les occupants ou soient préjudiciable à la cause du fait de leur image).
- Des **personnalités politiques et décideurs** font se ralliés à la cause (pour elle-même ou parce qu'elle sert leurs intérêts propres). Il feront bouger le rapport de force.

2. Que peut-on défendre ou conquérir à travers une occupation ?

L'occupation est un mode d'action non-violent qui peut être utilisé pour divers causes.

Il peut s'agir de :

- **Défendre un lieu** face à des tentatives d'expulsions ou d'expropriation. Cela a été le cas des paysans du Larzac mais aussi des luttes contre les expulsions locatives, de la prise d'une entreprise par les ouvriers qui défendent leur outil de travail...

- **Prendre un lieu** jugé symbolique ou utile. C'est le cas des réquisitions de logements ou de locaux publics par des militants luttant contre la crise du logement ou de l'occupation des terres par les paysans au Brésil (ou ailleurs)
- **Contester une loi ou une situation indigne.** En occupant un espace public ou une institution, on attire l'attention de l'opinion et des médias sur une situation. L'idée est double :
 - * l'occupation doit mettre en lumière l'organisation incarnant l'injustice pour la forcer à bouger. Les militants qui ont occupé la Plaza del Sol (Madrid) ou la place Tahrir demandaient une démocratie plus ouverte et réelle ; les Occupy ont investis la place boursière de Wall Street...
 - * l'occupation doit empêcher un fonctionnement normal du lieu visé, pour forcer l'adversaire à céder ou à bouger. Occuper les guichets d'une banque pour demander un meilleur traitement des personnels de ménage (Alinsky) ou la devanture d'une agence immobilière discriminante détournera les clients de ces établissements...

Suivant les cas, l'occupation peut venir compléter le droit positif (ex : les paysans du Larzac ont mené un marathon judiciaire qui a duré 11 ans, en faisant des recours systématiques) ou le contester. Il est souvent possible « d'abriter » la lutte sous un droit constitutionnel ou en référence à la déclaration universelle des droits de l'homme. Le Mouvement des Sans-Terres au Brésil s'appuie sur l'article 184 de la constitution de 1988 qui stipule que « *Il incombe à l'Union de s'approprier, par intérêt social, aux fins de la réforme agraire, le bien rural qui n'accomplit pas sa fonction sociale* ». Dès lors, une bataille juridique est engagée sur la définition de la fonction sociale de la terre, débat sensible du rapport de force entre les sans-terre et le pouvoir des grands propriétaires.

3. Comment organise-t-on concrètement une occupation ?

La logistique :

Nous pouvons avoir besoin de :

- Une carte des lieux et de leur mode de fonctionnement
- Des pancartes avec slogans et explication des raisons de l'occupation
- Des téléphones pour communiquer avec les soutiens extérieurs
- Nourriture, eau et vêtements adaptés à la saison. Une occupation longue va demander à organiser une cantine, à être ravitaillée...
- Un accès à des toilettes (réquisitionnés, publics avec l'alliance avec un café, toilettes sèches à la campagne...)
- Une trousse de secours (pour bobos, maux de tête...)
- Des instructions claires concernant les règles de vie de sécurité mais aussi la réaction adéquate en cas de confrontation avec les forces de l'ordre (ou des riverains)

La logistique dépend évidemment de la durée de l'occupation et du nombre d'occupants. Des actions d'auto-financement (vente de tee-shirt, auto-collants, organisation de concerts...) peuvent être mises en place pour soutenir la lutte.

Les solidarités :

Faire appel à la solidarité des voisins ou de sympathisants est une façon d'élargir le mouvement (ex : lors de l'occupation de l'usine IMPA (Argentine, 2002), les voisins s'étaient organisés pour apporter la nourriture aux ouvriers. En retour, les ouvriers ont fait appel à des artistes locaux et ont organisé un concert auquel les voisins étaient invités).

« Marie, riveraine, habite à quelques mètres du camp de tentes de la Rolandière. Aux squatteurs, elle offre des douches, sa connexion Internet, voire des tournées de machine à laver. « Si besoin, des copines me dépannent en venant prendre du linge », raconte-t-elle. En retour, certains jeunes « filent un coup de main aux paysans quand ils ont besoin d'aide sur leur exploitation ». Camille, lui, espère aller plus loin : « D'ici quelques mois, on voudrait ressemer les terres rachetées par AGO [Aéroport du Grand-Ouest, la filiale de Vinci chargée du chantier, ndlr] et qui sont laissées en friche, avec le soutien des paysans » Extrait d'un article de Libération du 29/11/2012 consacré à l'opposition à la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Parfois, la reproduction d'une action collective dans d'autres lieux permet d'élargir la question et de faire pression sur les pouvoirs publics (qui cherchent à empêcher le mouvement de s'étendre). En solidarité avec les Enfants de Don Quichotte – mais aussi avec les sans-abris locaux – des campements similaires ont été installés à Toulouse, Lyon, Nantes, Lille, Grenoble, Bordeaux. Le mouvement de la Place Tahrir puis de la Plaza del Sol a été reproduit dans des centaines de villes dans le monde sous la bannière « une démocratie réelle, maintenant ».

Le fonctionnement du groupe :

Généralement (historiquement), les occupations sont associées à des modes de fonctionnements alternatifs, inspirés de l'auto-gestion. A travers elle, il s'agit à la fois de contester quelque chose, mais aussi d'expérimenter des modes de relation différents :

- Les **décisions** peuvent être prises «*horizontalement*», en assemblée, suite à des débats où l'on recherche le consensus avant de passer au vote. Ces décisions sont quotidiennes (reconduction, régulation du mode de fonctionnement, réponses aux problèmes, partage des nouvelles... Les décisions peuvent également être prise par un groupe mandaté pour jouer le rôle de porte-parole et de stratège.
- Une **discipline démocratique** est nécessaire : "*Si nous voulions vraiment être autonomes, nous devions apprendre la démocratie et instaurer un minimum de discipline sans lequel aucune organisation n'est possible. Prendre nous mêmes nos décisions, veiller à ce qu'elles ne puissent pas être remises en cause de l'extérieur, que nous les respections nous-mêmes (...) Veiller à la sécurité de l'occupation (...) A St Bernard, Ce sont les familles qui décident, puis étaient soumises aux Comités de soutien pour avis*".
- Des **rôles peuvent être définis**. Ils sont souvent tournants. Des groupes (commissions) peuvent être mis en place pour évoquer et travailler sur les finances, la logistique, la relation avec la presse...
- Les occupations d'espaces (à la campagne) visent souvent à accroître l'**auto-subsistance du mouvement**. Un potager peut être mis en place. Un atelier de réparation de vêtements, la fabrication d'un four solaire ou d'une éolienne peuvent être envisagés.
- Les occupants en profitent pour **échanger, partager et accroître leurs compétences**. Des ateliers de confections (d'affiches ou autres) sont mis en place. Lors des soirées, on se raconte des histoires ou des contes. Des ateliers de soudure, de travail du bois, d'écriture ou même la mise en place d'une radio peuvent être réalisés.

4. Quelles sont les relations avec la police ?

Nous nous situons ici dans le cas d'occupations ayant lieu dans un Etat de droit (ce qui suppose des forces de police devant théoriquement faire respecter l'ordre sans abus de pouvoirs). Généralement, l'usage de la force est gradué et proportionnel à l'intensité du conflit mais aussi aux réactions des occupants.

L'occupation est un acte qui peut être juste mais qui est souvent illégal. Il n'est donc pas possible de planifier à l'avance la relation aux forces de police (comme dans le cas d'une marche par exemple où le parcours peut être encadré d'un commun accord entre les organisateurs et les forces de l'ordre).

Il s'agira donc :

- De **ralentir la progression des forces de police** en cas de tentative d'expulsion. Pour cela, des barricades (en dur, avec des véhicules, tracteurs...), des chicanes ou tranchées (à la campagne) ou mieux une chaîne humaine (ou bien la tortue : tous assis et liés les uns aux autres) peuvent être mis en place.
- De **dissimuler (ou non) l'identité des occupants**, une règle commune sur les contrôle d'identité, etc. La police aura tendance à rechercher des responsables afin d'avoir des

discussion en aparté ou pour affaiblir le mouvement en les arrêtant. Différentes stratégies sont possibles : chaîne de responsabilité et consignes en cas d'arrestation d'un responsable, invisibilité des leaders grâce à des réponses comme « nous sommes tous responsables » (à Notre-Dame-des-Landes, des occupants se faisaient tous appeler « Camille » !)

- De **prévenir les provocations** qui inmanquablement entraînent une escalade de la violence en se tenant à des règles communes et une discipline non-violente. Des médiateurs identifiés peuvent jouer un rôle précieux en investissant les espaces où la tension physique est particulièrement forte (devant la porte, au plus prêt des forces de police, au devant de riverains qui pourraient « chercher la bagarre »...)

5. Quel est le bon moment pour lever une occupation ?

Cette question est cruciale. Levée trop tôt, une occupation ne donnera pas d'autres effets que d'avoir sensibilisé l'opinion publique. Maintenu trop longtemps, elle risque d'épuiser les militants, de faire se retourner l'opinion publique ou de braquer des décideurs publics qui étaient prêts à céder.

Parfois, des divergences stratégiques peuvent exister sur l'échéance de la lutte (ou la bascule dans une phase de suivi des engagements pris) comme en témoigne l'exemple des Enfants de Don Quichotte :

« (...) Le gouvernement annonce alors un projet de loi sur le droit au logement opposable entrant dans le cadre nouveau d'un *Plan d'Action Renforcé en direction des personnes Sans Abri (PARSA)* qui approuve les principes de la *Charte du Canal Saint Martin*. Augustin Legrand déclare, le 8 janvier 2007, la levée des campements en annonçant une *sortie de crise immédiate*. Cependant l'association des Enfants de Don Quichotte, par le biais des responsables locaux du mouvement choisit de ne pas retirer le campement ni ceux en régions. Elle envisage de n'enlever que les tentes des sans abris à qui sont proposées des solutions de *logement pérenne*, acceptées personnellement et correspondant aux attentes de la charte. . [extrait de l'article Wikipedia]

La bonne décision est celle qui est prise collectivement, assumée y compris par ceux qui ont été mis en minorité. Parfois, il s'agit d'une annonce (a-t-on suffisamment confiance en celui qui la fait ? Avons-nous des garanties?), de l'ouverture d'une négociation (qui peut prendre du temps) ou du maintien de l'occupation jusqu'à l'effectivité de la mise en œuvre des revendications posées.

Parfois, il est utile de lever l'occupation, en gardant une capacité de (re)mobilisation et en se donnant des outils de suivi des décisions prises (être présents, prendre à témoin la presse et l'opinion).

Sources :

- Sylvain Mouillard, ***Notre-Dame-des-Landes : résistance mode d'emploi***, article de Libération du 29/11/2012
- Simon Cottin-Marx, ***Jeudi noir ou les « nouveaux » militants***, Master de sociologie politique, Paris VIII, 2008
- Madjiguène Cissé, ***Parole de sans-papiers***, 1999, La dispute (Paris)
- Les articles de **Wikipédia** sur *Les Enfants de Don Quichotte (France)*, *Le Mouvement des Sans Terres (Brésil)* et *Occupy Wall Street (Etats-Unis)*.
- Jérôme Bar, ***rencontre avec le Président de l'IMPA*** (entreprise récupérée suite à une occupation et transformée en coopérative), 2003